

Le biais attributionnel acteur/observateur en contexte sportif

Olivier Rasclé, Alan Traclet, & Geneviève Coulomb-Cabagno
 UFR APS, Université de Rennes 2
 Laboratoire Didactique, Expertise & Technologie des APS

« Avec de telles conditions climatiques, il n'y avait rien à espérer de mieux pour moi aujourd'hui. Tout était trop dangereux ! Le revêtement de la route glissait, le vent nous faisait faire des écarts de plus d'un mètre ! Il fallait juste de la chance pour gagner, c'est tout ».
 « Je ne suis pas d'accord. Déjà la semaine dernière, je n'étais pas trop confiant. Laurent a toujours manqué de puissance et surtout de hargne pour ce type de parcours, et des conditions climatiques plus clémentes n'y auraient rien changé ! ».

Ces explications fictives d'un cycliste et de son entraîneur à propos d'une situation d'échec illustrent le fait que la tendance de tout individu à rechercher les causes des événements qu'il rencontre - décrite lors du chapitre 2 par C. Gernigon – concerne tout autant les attributions causales émises pour expliquer ses propres comportements (i.e. une auto-attribution) que ceux d'autrui (i.e. une hétéro-attribution). Dans de nombreuses situations, les athlètes sont conduits, notamment par les médias, à expliquer leurs performances. L'entraîneur ou les journalistes doivent également souvent rendre compte de ce qui arrive aux athlètes. Dans le premier cas - expliquer ce qui leur arrive – les athlètes sont placés en position d'acteur. Dans le second - expliquer ce qui arrive aux autres – les entraîneurs ou journalistes occupent une position d'observateur. Ce positionnement différent des individus nous introduit directement au fait que les croyances que nous entretenons quant à l'explication des événements ne concernent pas le seul niveau intra-individuel d'analyse (cf. 1^{ère} partie de l'ouvrage) mais également un niveau inter-individuel ou intra et inter-groupe (cf. 2^{ème} partie de l'ouvrage). L'exemple introductif démontre ainsi qu'athlètes et entraîneur(s) n'expliquent pas toujours de la même manière de percevoir le même événement, en l'occurrence une contre-performance sportive. Laurent, le cycliste (i.e. l'acteur), évoque une cause liée aux mauvaises conditions climatiques – soit une attribution situationnelle – tandis que son entraîneur (l'observateur) utilise des causes liées au manque de puissance de son athlète et à son manque de hargne – soit des attributions dispositionnelles -. Pour désigner la nature de ces différences de perception quant aux causes d'un événement ou d'une performance, les psychologues sociaux utilisent le terme *biais acteur-observateur*.

Ce chapitre a pour objectifs : (1) de préciser la signification de ce concept ; (2) de présenter les résultats des travaux menés en contexte sportif sur ce biais ; (3) de rendre compte de certains facteurs susceptibles d'en modifier « l'intensité » ; (4) d'en déterminer les possibles influences sur le plan des relations interpersonnelles.

Que désigne le biais attributionnel acteur-observateur ?

De nombreuses études ont mis en évidence des différences de perception entre acteur et observateur. L'une des thématiques les plus fécondes dans le champ des recherches sur les attributions consiste justement à savoir quand, comment et pourquoi ces différences apparaissent. Depuis Jones et Nisbett (1972, p. 80), le biais acteur-observateur rend compte « d'une tendance importante, chez les acteurs, à attribuer leurs actions aux pressions de la situation, tandis que

chez les observateurs, il existe une tendance à attribuer ces mêmes comportements à des dispositions personnelles stables des acteurs ». Cela signifie que l'acteur tend à émettre davantage d'attributions liées au contexte pour expliquer ce qui lui arrive (i.e. des attributions situationnelles), tandis que l'observateur émet davantage d'attributions liées à l'acteur (i.e. des attributions dispositionnelles). Néanmoins, n'ont jamais soutenu que toutes les attributions émises par l'acteur et l'observateur diffèrent dans la direction prédite par l'hypothèse. De même, deux éléments directement liés à l'hypothèse de Jones et Nisbett sont souvent négligés dans les études consacrées à cette problématique.

Les attributions internes et les attributions dispositionnelles.

Jones et Nisbett ont proposé de distinguer les attributions dispositionnelles de l'acteur et de l'observateur sur la base de traits stables de la personnalité. Rejeski et Brawley précisaient déjà en 1983 qu'il existe souvent, dans les études consacrées au biais acteur-observateur, un manque de distinction entre les attributions référant à des causes internes et celles référant à des traits de la personnalité. Si toutes les causes dispositionnelles sont des causes internes à l'individu, la réciproque n'est pas vraie. Ainsi, évoquer le manque d'effort pour expliquer un échec consiste à émettre une attribution interne mais qui est susceptible de se modifier d'une situation à une autre (d'un entraînement à un autre par exemple) Autrement dit, il n'est pas question ici d'une cause stable et encore moins d'un trait de la personnalité. Par exemple, lorsqu'Adrien Hardy, vice champion du monde d'aviron avec son partenaire Vieilledent, explique leur élimination, en quart de finale du championnat du monde 2002 à Séville, par le fait que « *peut-être le niveau mondial a progressé plus vite que nous* » il évoque une cause externe (la difficulté de la tâche liée au niveau des adversaires). De son côté, leur entraîneur, Jean-Raymond Peltier, rend compte de cette élimination par le fait que « *ces deux derniers mois, ils couraient après leur forme* » (L'équipe, le 20/05/2002, p.12), soit une attribution interne aux athlètes. En revanche, un individu qui explique son échec ou celui d'autrui par sa paresse réfère davantage à une cause plutôt stable de la personnalité de cet individu, c'est-à-dire à une disposition. L'explication proposée par l'entraîneur de Laurent lors de l'exemple introductif (« *il a toujours manqué de puissance et surtout de hargne* ») réfère également à une tendance plutôt stable liée à la personnalité de l'athlète. Il convient donc de distinguer les causes internes des causes dispositionnelles. Nous invitons donc dès à présent le lecteur à garder à l'esprit que certaines études n'ont pas mesuré des causes liées à des dispositions stables de l'acteur. Autrement dit, elles n'ont pas réellement testé l'hypothèse de Jones et Nisbett.

Les causes versus les dimensions attributionnelles.

Ce n'est pas parce qu'un athlète évoque une tendance à l'impulsivité dans une situation qu'il estime que cela reflète un trait stable de sa personnalité. Par exemple, lorsqu'un athlète explique un pourcentage élevé d'échecs au tir lors d'une rencontre de handball par le fait qu'il se sentait trop impulsif ce jour là, il n'est pas nécessairement pertinent d'en conclure pour autant que sa tendance à souvent échouer dans ses tirs est liée à son style impulsif. Il convient de demander à l'athlète de classer lui même la cause qu'il vient d'évoquer dans les différentes dimensions attributionnelles (notamment les dimensions de lieu de causalité, de stabilité et de contrôlabilité, cf. Chapitre 5). Ce problème méthodologique qui consiste à passer des causes aux dimensions attributionnelles peut aboutir à ce que Russell (1982) a appelé l'erreur attributionnelle fondamentale du chercheur (« *the fundamental attribution researcher error* »), c'est-à-dire la tendance du chercheur - ou de l'entraîneur/enseignant - à inférer une (ou des) particularité(s) dimensionnelle(s) à une attribution différemment du sujet qui émet celle-ci. Classer des

attributions dans les dimensions attributionnelles entraîne ainsi parfois des classifications très différentes d'un acteur à un observateur.

Comment expliquer les différences de perception entre l'acteur et l'observateur ?

Il n'existe pas de consensus à propos des mécanismes responsables du biais acteur-observateur. Pour Jones et Nisbett (1972), les raisons de ce biais peuvent être de nature informationnelle ou motivationnelle.

La nature informationnelle.

L'acteur et l'observateur n'ont pas toujours accès aux mêmes informations pour développer leurs croyances quant aux causes explicatives des comportements/événements. L'acteur possède souvent plus d'informations que l'observateur en ce qui concerne son comportement, et ce même si ce dernier peut procéder à des inférences. Ainsi, l'observateur a rarement des informations liées (1) aux conséquences émotionnelles du comportement pour l'acteur, (2) aux circonstances dans lesquelles prend place un comportement, et (3) aux intentions de l'acteur. Par exemple, un supporter qui critique un joueur de football de son équipe favorite parce qu'il est selon lui un « paresseux » qui ne fait pas suffisamment d'efforts ne connaît que rarement le travail fourni par ce dernier lors des entraînements.

De la même manière, l'utilisation des informations disponibles est également différente en fonction de la perspective adoptée par l'individu (« *the perceptual perspective* »). S'inscrivant dans la perspective théorique de la *Gestalt*, Heider expliquait en 1958 que les individus évoquent avant tout les causes relatives aux facteurs qui « englobent » leur champ perceptif. Le biais acteur-observateur pourrait ainsi refléter le fait que la situation obstrue le champ perceptif de l'acteur tandis que le comportement de l'acteur englobait celui de l'observateur. De plus, l'acteur ne se voit pas agir. De ce fait, il tend à davantage se focaliser sur l'environnement que l'observateur. Storms (1973) a montré que lorsque le sujet-acteur se voit agir – c'est-à-dire lorsqu'il prend la place de l'observateur – il tend à utiliser davantage d'attributions dispositionnelles qu'en position d'acteur. Néanmoins, en contexte sportif, Felson (1981) n'a pas obtenu ce même résultat (cf. Encadré 1).

La nature motivationnelle.

Selon l'interprétation motivationnelle, l'acteur chercherait davantage que l'observateur à défendre son niveau d'estime personnelle au moyen d'attributions qui le valorisent (i.e. des attributions auto-avantageuses - « *self-serving attributions* » - en situation de succès) et/ou qui le protègent (i.e. des attributions auto-défensives en situation d'échec). Les différences attributionnelles entre acteur et observateur pourraient ainsi être dues à une stratégie de présentation de soi, les attributions émises constituant alors un mécanisme de défense visant à protéger la présentation de soi (cf. le chapitre de Famose et Troadec dans le présent ouvrage). Néanmoins, et d'une manière générale, les études qui ont examiné les différences acteur-observateur ne s'accordent pas toutes sur cette possible tendance de l'acteur à émettre davantage d'attributions auto-avantageuses que l'observateur. Ceci a été interprété par certains auteurs par le fait que, dans la plupart des études, il est implicitement demandé aux observateurs d'adopter la perspective de l'acteur, ce qui nous renvoie au point abordé précédemment.

Une autre interprétation motivationnelle du biais acteur-observateur a été proposée par Miller, Norman et Wright (1978). Ces auteurs estiment que la motivation de tout individu à exercer un contrôle sur les comportements d'autrui l'amène à intensifier sa tendance à expliquer les comportements d'autrui par des facteurs dispositionnels (stables) afin de rendre ces comportements plus particulièrement prédictibles. Pour tester cette hypothèse, ils ont proposé à des sujets de participer, en tant qu'acteur ou en tant qu'observateur, à une situation de négociation impliquant deux participants. Les réactions de ce deuxième participant étaient pré-définies par l'expérimentateur. Les sujets observateurs ont été répartis en 2 groupes : seuls les sujets du premier groupe étaient informés qu'ils auraient à participer plus tard à la situation expérimentale en tant que co-acteur aux côtés de l'individu qu'ils devaient observer. Les résultats ont montré que les sujets du premier groupe – ceux qui s'attendent à interagir ensuite avec le sujet-observé – ont émis davantage d'attributions dispositionnelles que les sujets-observateurs du second groupe. Les auteurs expliquent ce résultat par le fait que les sujets-observateurs du premier groupe sont plus particulièrement motivés par le fait d'émettre des attributions en termes de dispositions stables de l'acteur dans le but de prédire et donc de contrôler plus efficacement le comportement d'autrui lors de leurs interactions futures.

Encadré 1.

Influence de la réorientation visuelle sur les attributions de l'acteur : Felson (1981)

Afin de mesurer l'influence de la réorientation visuelle sur les attributions des joueurs-acteurs, Felson (1981) a demandé à 45 joueurs de football de niveau universitaire d'évaluer immédiatement après leur match l'importance de certaines causes (le manque d'habileté, le manque d'effort fourni, le manque de chance, le niveau des adversaires) dans l'explication de leur résultat (une défaite). Deux jours plus tard, ces mêmes joueurs, après avoir visionné un enregistrement vidéo de la rencontre (ils s'observaient), répondaient à nouveau au questionnaire. Contrairement à l'étude de Storms (1975) réalisée en contexte académique, la réorientation visuelle n'a pas modifié de manière significative les attributions émises par les joueurs, notamment celles liées à l'habileté (cause dispositionnelle).

	Habileté	Effort fourni	Chance	Adversaires
Avant la vidéo	3,87	4,24	1,71	3,38
Après la vidéo	3,76	4,05	1,76	3,48

Note. De 1 « Pas du tout important » à 5 « Extrêmement important ».

Biais acteur-observateur et divergence soi-autrui : une clarification conceptuelle

Dans certaines études consacrées au biais acteur-observateur, la procédure expérimentale consiste à demander à un sujet-acteur de réaliser une tâche (par exemple participer à une discussion) puis d'indiquer pourquoi il s'est comporté de telle ou telle manière lors de cette tâche. Les attributions de ce sujet sont ensuite comparées à celles émises par un sujet-observateur qui a regardé la situation impliquant le sujet-acteur. Ce type de procédure est celle qui se rapproche le plus des situations de terrain lorsque, par exemple, un entraîneur (un enseignant) observe un joueur (un élève). Néanmoins, dans la plupart des études, il n'y a pas une personne qui agit et une personne

qui observe, mais une seule et même personne placée successivement en position d'acteur puis d'observateur ou une personne qui doit expliquer le comportement d'un sujet-acteur qui n'est pas présent et qui n'est donc pas observé (e.g. un scénario hypothétique). En conséquence, Watson a proposé de réserver les termes soi et autrui pour décrire le phénomène général ; acteur et observateur seront appliqués dans le cas des études ayant employé des individus différents pour chacun de ces deux rôles. A notre connaissance, il n'existe pas de travaux ayant étudié simultanément ces deux phénomènes. Ces derniers sont pourtant susceptibles de générer des perceptions - et par extension des attributions - différentes. En effet, dans le cas du biais acteur-observateur, il s'agit de deux points de vue distincts dans le temps et l'espace, ce qui pourrait expliquer que l'acteur et l'observateur puissent recevoir et traiter des informations différentes (cf. nature informationnelle du biais acteur-observateur), tandis que dans le cas de la divergence soi-autrui, la même personne, ayant les mêmes informations, pourrait présenter des différences plutôt liées à des problèmes d'estime de soi (cf. nature motivationnelle du biais acteur-observateur).

Comment tester l'hypothèse d'un biais attributionnel acteur-observateur ?

Comme nous le précisons précédemment (cf. *biais vs divergence*), Jones et Nisbett n'ont jamais soutenu que toutes les attributions émises par l'acteur et l'observateur diffèrent dans la direction prédite par l'hypothèse. Ils considèrent que l'acteur et l'observateur peuvent donc parfois émettre des attributions allant dans le même sens. En d'autres termes, acteur et observateur peuvent parfois tout deux privilégier l'utilisation d'attributions dispositionnelles plutôt que situationnelles (ou inversement selon les situations). Ceci n'empêche pas néanmoins de mesurer la « différence d'intensité » entre les attributions dispositionnelles formulées par l'acteur et celles proposées par l'observateur. En 1982, Watson a proposé une revue de littérature des études ayant testé l'hypothèse de Jones et Nisbett. Sa conclusion a été que dans 24 des 26 études concernées, l'hypothèse est avérée. Néanmoins, cet auteur a montré que le choix méthodologique en faveur d'échelles bi-polaires, qui impose une relation inversée entre les attributions dispositionnelles et situationnelles, interdit de tester l'hypothèse de Jones et Nisbett pour les deux derniers des quatre types de comparaisons possibles (ou contrastes), à savoir :

- Contraste 1. Les attributions dispositionnelles versus situationnelles de l'acteur ;
- Contraste 2. Les attributions dispositionnelles versus situationnelles de l'observateur ;
- Contraste 3. Les attributions situationnelles de l'acteur versus les attributions situationnelles de l'observateur ;
- Contraste 4. Les attributions dispositionnelles de l'acteur versus les attributions dispositionnelles de l'observateur.

En ce qui concerne les résultats, un grand nombre d'études menées en contexte académique ou expérimental ont montré que :

- *contraste 1* - l'acteur tend à utiliser davantage d'attributions dispositionnelles que situationnelles ;
- *contraste 2* - l'observateur tend également à utiliser davantage d'attributions dispositionnelles que situationnelles
- *contraste 3* - les acteurs émettent davantage d'attributions situationnelles que les observateurs
- *contraste 4* - les acteurs n'émettent pas davantage d'attributions dispositionnelles que les observateurs

Biais acteur-observateur et divergence soi-autrui en contexte sportif : quels résultats ?

Si les études sur ce biais ne manquent pas en contexte académique ou expérimental, force est de constater que les études menées en contexte sportif restent rares. Les travaux ont longtemps porté sur les seules attributions de l'acteur en ignorant celles de l'observateur, ou inversement (« *The self-focus* », Rejeski & Brawley, 1981). Pourtant, l'athlète doit être considéré comme un individu interagissant en permanence avec d'autres individus et il convient alors de prendre en compte à la fois le point de vue de l'acteur (ici l'athlète) et de l'observateur (par exemple l'entraîneur). De plus, à la lumière des limites évoquées précédemment, nous pouvons faire le constat qu'aucune étude, à notre connaissance, n'a à ce jour testé l'hypothèse de Jones et Nisbett de manière complète, c'est-à-dire en envisageant les quatre types de comparaisons possibles. Nous proposons de présenter les principaux résultats obtenus par les études menées sur le biais acteur-observateur et sur la divergence soi-autrui en contexte sportif.

Le biais acteur-observateur en contexte sportif.

Pour une majorité d'entre elles, les études sur ce biais impliquent la dyade entraîneur-entraîné (Felson, 1981 ; Rejeski, Rae et Mc Cook, 1981). Dans ces recherches, les auteurs ont demandé à des sportifs issus de pratiques différentes et à leurs entraîneurs respectifs de rendre compte des causes explicatives des performances réalisées (succès et/ou échec). Certaines études proposaient aux participants une liste de causes préalablement établie, d'autres laissaient le libre-choix aux sujets interrogés (Van Raalte, Brewer, & petitpas, 1995).

En ce qui concerne les contrastes 1 et 2 présentés précédemment, les résultats montrent que l'acteur et l'observateur expliquent tous deux les comportements de l'acteur au moyen d'attributions davantage dispositionnelles que situationnelles en situation de succès (Felson, 1981 ; Van Raalte et al., 1995).

Pour le contraste 3, Felson (1981) a interrogé soixante-cinq joueurs de football américain (45 en situation de succès et 20 en situation d'échec) et quinze entraîneurs sur l'importance allouée par chacun d'eux à cinq causes dans l'explication du résultat obtenu (de 1 « Peu importante » à 5 « Extrêmement important »). Il a montré que les joueurs (acteurs), en situation d'échec, attribuaient davantage d'importance que les entraîneurs (observateurs) aux causes situationnelles (par exemple, « Chance », $M = 1.71$ versus $M = 1.25$, et « Niveau de jeu de l'équipe adverse », $M = 3.38$ versus $M = 3.07$) dans l'explication du résultat obtenu.

Pour le contraste 4, les résultats obtenus en contexte sportif diffèrent quelque peu de ceux observés en contexte académique ou expérimental. Ainsi, Van Raalte et coll. (2005) ont montré que les acteurs utilisent davantage d'attributions situationnelles que les observateurs pour expliquer le résultat obtenu. De même, Van Raalte et al. (1995) ont demandé à cent soixante lycéens volontaires (77 hommes et 86 femmes) d'adopter la position d'acteur ou celle d'observateur (entraîneur) puis d'émettre des attributions à propos de quatre situations hypothétiques. Ils devaient ensuite classer les attributions émises par rapport à la dimension « lieu de causalité » (trois items pour chaque dimension avec une échelle likert en 9 points ; score maximum d'internalité = 27). Les résultats ont indiqué que les causes invoquées par les observateurs étaient

plus internes que celles proposées par les acteurs pour les situations hypothétiques « S'adresse grossièrement à l'entraîneur » ($M = 16.8$ versus $M = 13.3$) et « Manque d'effort lors de l'entraînement » ($M = 30.08$ versus $M = 16$).

Rejeski et al. (1981) ont obtenu des résultats similaires. Ils ont demandé à vingt cinq dyades entraîneur-athlète d'expliquer le succès et l'échec, lors d'épreuves de 5000 mètres en athlétisme, en évaluant l'importance allouée à cinq causes (De 1 « Pas du tout important » à 7 « Très important »). Le succès et l'échec étaient définis en fonction de la divergence entre les attentes de résultat de l'athlète (en temps) et sa performance réelle. Une performance égale ou supérieure aux attentes fût considérée comme un succès et une performance inférieure aux attentes comme un échec. Tous les athlètes furent d'accord avec la classification des expérimentateurs. Les résultats indiquent que les observateurs attribuent davantage d'importance que l'acteur aux causes internes : « *Potentiel physiologique naturel de l'athlète* » ($M = 2.8$ versus $M = 2$) et « *Préparation et stratégie* » ($M = 4.6$ versus $M = 3.67$), dans l'explication du résultat obtenu par l'athlète. Si ce contrôle du résultat perçu est pertinent (nous reviendrons sur ce point lors de la partie suivante), des limites inhérentes à cette étude méritent d'être précisées. Ainsi, les sujets ne devaient répondre qu'à des causes internes, ce qui, une nouvelle fois, ne permet pas de tester l'hypothèse de Jones et Nisbett de manière satisfaisante. De plus, les résultats ne distinguent pas les réponses de l'acteur et celles de l'observateur en fonction de l'issue du résultat (succès vs. échec). Pourtant, Felson (1981) a montré qu'en situation de succès les athlètes (acteur) attribuent davantage d'importance aux efforts fournis dans l'explication du résultat obtenu que leurs entraîneurs (observateur, $M = 4.24$ versus $M = 3.86$). A l'inverse, ces mêmes entraîneurs attribuent davantage d'importance à la cause « Manque d'habileté » dans l'explication du résultat obtenu que les athlètes ($M = 3.65$ versus $M = 3.4$).

La divergence soi-autrui en contexte sportif.

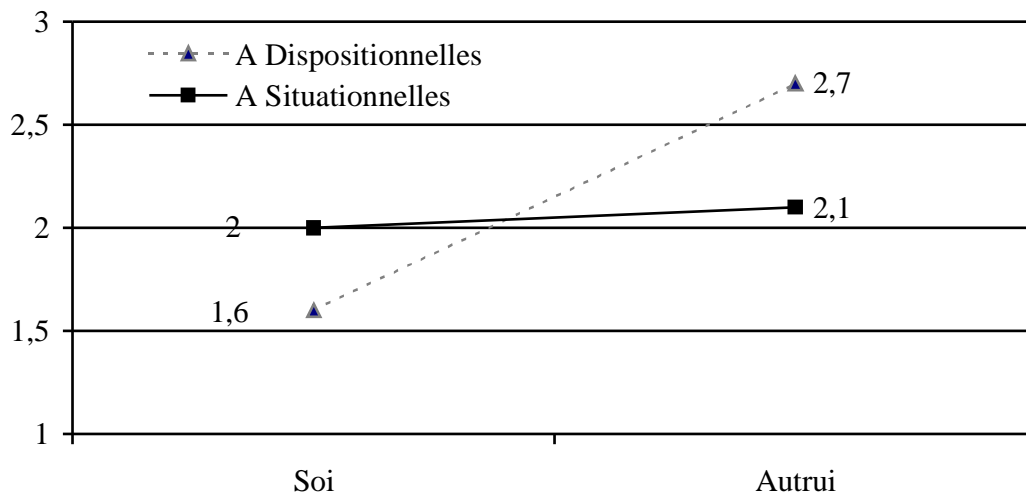
Comme pour le biais acteur-observateur, les études consacrées à la divergence soi-autrui en contexte sportif sont peu nombreuses. De plus, les résultats ne sont pas toujours concordants. Wolfson (1997) a montré que la divergence soi-autrui n'influence pas les attributions émises pour expliquer une contre-performance en natation. Les attributions dispositionnelles sont davantage utilisées que les attributions situationnelles tant pour la position *Soi* que pour la position *Autrui*. Les attributions ne diffèrent que sur une seule des 6 causes situationnelles proposées : la température de l'eau ; en position *Autrui*, les nageurs accordent moins d'importance à ce facteur situationnel dans l'explication de l'échec qu'ils ne le font en position *Soi*. Néanmoins, l'événement/comportement expliqué dans le cadre de cette étude – une place de finaliste du Grand Prix National - peut être considéré par une majorité des nageurs comme un succès. Comme précisé précédemment, il convient donc de vérifier les perceptions des athlètes quant aux résultats obtenus. A contrario, l'étude de Rasclé et Coulomb-Cabagno (2001) indique que les joueurs attribuent davantage l'utilisation de comportements transgressifs à des dispositions personnelles lorsqu'ils évoquent les comportements d'autrui que lorsqu'ils expliquent leurs propres comportements (voir Encadré 2). Enfin, les résultats de Wilimczik et Rethorst (1995) soulignent (1) qu'en cas de victoire, les joueurs de handball émettent davantage d'attributions liées à l'effort fourni ou à l'état de forme en position *Soi* qu'en position *Autrui*, et (2) qu'en cas de défaite, la divergence soi-autrui s'inverse : en position *Soi*, les joueurs accordent moins d'importance à ces mêmes facteurs dispositionnels qu'en position *Autrui*. Contrairement à l'étude de Wolfson, ces deux dernières études concernent des activités sportives collectives. Des études

sont nécessaires pour attester qu'il convient, sans doute, de différencier le contexte d'une explication donnée dans une activité individuelle et dans une activité collective.

Encadré 2.

Attributions dispositionnelles vs. situationnelles et comportement transgressif : influence de la divergence soi-autrui : Rasclé & Coulomb-Cabagno (2001)

53 footballeurs de niveau départemental ($M = 24.8$ ans, $\pm = 6.6$ ans) ont complété, à un mois d'écart, deux versions du « Questionnaire des Causes Perçues Des Comportements d'Agression en Football », une version *Soi* et une version *Autrui*. Ces deux versions se différenciaient par l'affirmation initiale : « En match, lorsque je commets une faute, c'est parce que » pour la version *Soi*, et « En match, lorsqu'un adversaire commet une faute, c'est parce que » pour la version *Autrui*. Après lecture de l'affirmation initiale, les sujets devaient répondre à une série de 10 items - 5 référant à des attributions dispositionnelles (par exemple, « je suis/il est de nature agressive ») et 5 référant à des attributions situationnelles (par exemple, « j'(il) obéis(obéit) aux consignes de l'entraîneur ») - en utilisant une échelle de type Likert en 4 points, de 1 « Pas du tout d'accord » à 4 « Tout à fait d'accord ». Les résultats indiquent que lorsqu'il s'agit de proposer des causes pour expliquer l'utilisation de comportements d'agression en football, les joueurs utilisent davantage d'attributions situationnelles que dispositionnelles en position *Soi*. Il en va inversement en position *Autrui*. Enfin, ils utilisent davantage d'attributions dispositionnelles en position *Autrui* qu'en position *Soi*.



Quels sont les facteurs susceptibles de modifier « l'intensité » du biais acteur-observateur ?

Si le biais acteur-observateur fût considéré pendant plus d'une décennie comme un fait scientifique avéré, tant en contexte académique qu'en situation de laboratoire, les recherches menées depuis le milieu des années 80 ont argumenté en faveur de sa ré-examen (voir notamment le positionnement théorique de Knobe et Malle, 2002), afin de « préciser les facteurs qui l'augmentent, l'éliminent ou l'inversent » (Watson, 1982, p. 698). De l'ensemble des résultats

obtenus dans ces différentes études, il ressort que le biais acteur-observateur n'a pas toujours la même « intensité » (« *the magnitude of the effect* », Robins, Spranca & Mendelsohn, 1996). Les facteurs responsables de ces variations sont multiples. Nous évoquerons ici quatre facteurs qui apparaissent comme les déterminants les plus forts dans les possibles variations d'intensité du biais acteur-observateur en contexte sportif.

La désirabilité sociale liée au comportement à expliquer.

Comme le soulignaient déjà Jones et Nisbett, même si cela tend trop souvent à être ignoré, la désirabilité sociale liée à l'événement à expliquer (ou la valeur accordée) peut modifier l'intensité du biais acteur-observateur. Watson (1982) a émis l'hypothèse que les attributions situationnelles de l'acteur augmenteraient quand le comportement à expliquer est perçu comme socialement indésirable (par exemple un échec) et diminueraient quand il est perçu comme socialement désirable (par exemple un succès). Chen, Yates et McGuinnies (1988) ont même montré que l'effet de la désirabilité sociale liée au comportement faisant l'objet de l'attribution pouvait aller jusqu'à inverser le biais acteur-observateur. Ainsi, un comportement socialement valorisé pourrait être davantage expliqué en termes de dispositions en position d'acteur que d'observateur (un joueur attribue davantage sa réussite devant le but à son adresse plutôt qu'à la chance et inversement lorsqu'il explique la réussite d'un adversaire), tandis que l'acteur évoquerait un comportement « socialement dévalorisé » plutôt au moyen d'une cause situationnelle, (par exemple dans le cas d'un comportement d'agression « *je n'ai fait que me défendre* » vs. « *il aime se battre* »). C'est ce qu'ont vérifié Rasche et Coulomb-Cabagno (2001, cf. Encadré 2) en contexte sportif pour ce qui est de ce dernier point. De la même manière, Wilimczik et Rethorst (1995) ont constaté que l'issue du résultat à expliquer (succès versus échec) influençait les perceptions de l'acteur et de l'observateur (cf. paragraphe précédent). En outre, certains auteurs se sont posé la question de savoir si les athlètes ne peuvent pas éprouver un sentiment de réussite en cas de défaite, et inversement en cas de succès. C'est par exemple le cas d'un athlète qui termine deuxième d'une course mais qui améliore son record personnel ou celui d'un joueur de tennis non classé qui perd le match mais remporte un set contre un adversaire bien classé. La réciproque vaut également ; par exemple, en athlétisme, un coureur qui devient champion de France mais qui ne réalise pas les minima exigés par sa Fédération pour pouvoir participer aux Jeux Olympiques peut percevoir ce résultat comme un échec. En d'autres termes, la question est de savoir, d'une part, si les attributions causales liées aux succès et aux échecs diffèrent en fonction de la perception du résultat (objectif versus subjectif), et d'autre part, si l'entraîneur et l'athlète perçoivent toujours de la même manière ce résultat.

L'implication de l'acteur et de l'observateur.

Par le terme *implication*, nous voulons désigner la perception par l'observateur de sa participation/responsabilité à/dans la performance de l'acteur. C'est par exemple le cas de spectateurs sportifs différemment impliqués dans la vie de leur équipe (supporter vs. « simple » spectateur). Globalement, cette implication semble de nature à modifier l'intensité du biais acteur/observateur. D'une manière générale, l'implication d'un entraîneur ou d'un enseignant dans la performance sportive ou scolaire d'un athlète ou élève ne peut être comparée avec celle d'un sujet participant à un protocole expérimental qui n'a souvent ni passé, ni avenir commun. Jones et Nisbett ont ainsi proposé de distinguer entre l'observateur impliqué et l'observateur non impliqué pour rendre compte du fait que, dans certaines circonstances, l'observateur-impliqué adopte le point de vue de l'acteur. Néanmoins, de nombreuses études ont montré une asymétrie des attributions professeurs-élèves pour rendre compte de l'échec scolaire. S'intéressant à la

façon dont les enseignants expliquent la réussite et l'échec de leurs élèves, Gosling (1992) a révélé que l'apprenant qui réussit est perçu comme une personne dans ses dimensions psychologiques internes (personnalité, capacité) et en relation avec les enseignants, alors que l'élève qui échoue est perçu de façon anonyme, à travers la représentation générale des causes de l'échec scolaire (manque d'effort, milieu social défavorisé, programmes inadaptés, effectifs trop lourds). Il s'agit là d'une individualisation de la réussite opposée à une anonymisation de l'échec. Cette opposition peut servir de justification. Elle aboutit à évoquer la responsabilité de l'enseignant pour la réussite de l'élève, et à la rejeter pour expliquer l'échec de ce dernier. Les auteurs utilisent le terme de « pertinence hédonique » pour expliquer ces différences de perception selon que le comportement de l'acteur ait des conséquences positives ou négatives pour l'observateur-impliqué. D'après Apfelbaum et Herzlich : « *pour faire des attributions correctes, le sujet ne devrait pas être impliqué dans son interaction ou concerné par un objet. Pour le sujet, attribuer, rechercher le vrai, s'identifie à enregistrer passivement l'environnement. Passif dans sa recherche d'objectivité, l'individu ne peut être que neutre vis-à-vis de l'objet et non impliqué dans sa propre action* » (1970-1971, p. 973). Ainsi, Wann et Schrader (1998) se sont intéressés à l'influence (1) du degré d'identification à l'équipe (forte vs. faible identification) et (2) de l'issue de la rencontre sur les attributions émises par des observateurs. 114 étudiants ont assisté à une rencontre de basket-ball opposant l'équipe de leur université à une autre. A l'issue de celle-ci, les étudiants devaient expliquer le succès ou l'échec de leur équipe. Les résultats ont montré notamment :

- qu'en situation de succès, les observateurs s'identifiant fortement à leur équipe attribuent davantage d'importance à l'habileté de leur équipe ($M = 7.2$ versus $M = 5.6$) et aux encouragements des supporters ($M = 6.2$ versus $M = 3.6$, causes internes) dans l'explication du résultat que les observateurs s'identifiant faiblement à leur équipe ;

- qu'en situation d'échec, les observateurs s'identifiant fortement à leur équipe attribuent davantage d'importance à l'habileté de l'équipe visiteuse ($M = 6.2$ vs $M = 5.6$) et au manque de chance ($M = 4.8$ vs $M = 3.9$, causes externes) dans l'explication du résultat que les observateurs s'identifiant faiblement à leur équipe.

La relation de proximité entre l'acteur et l'observateur.

Ce troisième facteur découle directement du précédent. Robins et al. (1996) ont montré que les perceptions de l'acteur et de l'observateur varient au fur et à mesure que les interactions entre les individus se succèdent, ce qui est le cas dans la plupart des situations de la vie quotidienne mais rarement dans les protocoles expérimentaux. Autrement dit, les expériences que vit chaque individu participent à la construction de leurs perceptions. Le contexte sportif apparaît ainsi comme un champ intéressant pour ré-examiner certains résultats obtenus dans les travaux de psychologie sociale parce que les pratiques sportives collectives, de part leurs logiques internes, offrent fréquemment l'opportunité aux individus de s'interroger sur leurs comportements et sur ceux d'autrui, partenaires ou adversaires notamment (cf. Encadré 3). Là où les études expérimentales multiplient les conditions, le contexte sportif offre justement cette multiplication des interactions sur une limite restreinte de temps, reproduisant ainsi naturellement certaines de ces conditions expérimentales de laboratoire.

De la même manière, l'intensité du biais acteur-observateur apparaît comme moins élevée lorsque les observateurs développent un sentiment d'empathie à l'égard de l'acteur ou lorsqu'ils s'attendent à être ensuite placés dans la même situation que celui-ci.

Encadré 3.

Attributions dispositionnelles et situationnelles et comportement transgressif : influence de la relation de proximité entre l'acteur et l'observateur : Rasclé et Coulomb-Cabagno (2001)

70 footballeurs volontaires de niveau départemental ($M = 24.2$ ans, $Sd = 6.1$ ans) ont accepté de compléter trois versions - une tous les 15 jours - du questionnaire présenté précédemment (cf. Encadré 2) : une version *Soi*, une version *Autrui-partenaire* et une version *Autrui-adversaire*. Comme précédemment, ces trois versions ne se différencient que par l'affirmation initiale. Les résultats montrent, (a) qu'il n'existe pas de différence statistiquement significative entre les attributions émises en position *Soi* et celles émises en position *Autrui-partenaire*, mais (b) qu'il existe des différences statistiquement significatives entre les attributions émises en position *Soi* et celles émises en position *Autrui-adversaire*. En d'autres termes, lorsqu'il s'agit de proposer des causes pour expliquer l'utilisation de comportements d'agression en football : (a) les joueurs ne perçoivent pas de différence entre eux-mêmes (*Soi*) et les membres de leur propre groupe (*Autrui-partenaire*), et (b) les joueurs attribuent davantage l'utilisation par les adversaires (*Autrui-adversaire*) de comportements d'agression à des dispositions personnelles plutôt que situationnelles.

	Attributions dispositionnelles	Attributions situationnelles
Soi	1.6	2.1
Autrui-partenaire	2	2.2
Autrui-adversaire	2.8	2.2

Note. 1 « Pas du tout d'accord » à 4 « Tout à fait d'accord ».

Les attentes relatives au résultat obtenu.

Ce facteur, de nature cognitive, pourrait influencer l'intensité du biais acteur-observateur. Harvey, Arkin, Gleason et Johnston (1974) ont montré que, quand un résultat positif est attendu, les acteurs ont tendance à émettre davantage d'attributions dispositionnelles pour des résultats positifs plutôt que négatifs (cf. Encadré 4). En revanche, quand un résultat négatif est attendu, les acteurs émettent autant d'attributions dispositionnelles pour des résultats positifs que pour des résultats négatifs. Néanmoins, d'autres études indiquent des résultats contradictoires : parfois les performances inattendues sont davantage expliquées par des causes dispositionnelles que les performances attendues, parfois les résultats sont inversés.

Si un grand nombre de facteurs, susceptibles de modifier l'intensité du biais acteur-observateur, a ainsi pu être identifié, il reste néanmoins à isoler des facteurs spécifiques au contexte sportif. Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse que le type de pratique sportive pourrait donner un caractère secondaire à certains types d'attributions. Par exemple, la spécificité d'une activité telle que la gymnastique (activité qui nécessite de nombreuses répétitions et qui réfère à un code de pointage stable) pourrait amener les entraîneurs à surévaluer le rôle des attributions dispositionnelles dans l'explication du succès ou de l'échec de leurs athlètes. A l'inverse, les pratiques sportives collectives ou des pratiques en milieu « instable » (voile, ski, etc.) devraient favoriser l'utilisation d'attributions situationnelles. Il revient donc aux entraîneurs de ne pas oublier les contraintes inhérentes à ces différentes disciplines dans l'explication du succès ou de

l'échec de leurs athlètes mais également de ne pas oublier que, dans certaines situations particulières, ces contraintes peuvent parfois s'effacer devant d'autres facteurs.

Encadré 4.

Influence de l'interaction entre les attentes de résultat et le résultat obtenu sur les attributions dispositionnelles émises en position d'acteur et d'observateur : Harvey, Arkin, Gleason et Johnston (1974)

Les sujets ont été répartis en tant qu'acteurs ou observateurs. Les acteurs jouaient le rôle de thérapeute dans une étude supposée mesurer la capacité de l'acteur à proposer une thérapie efficace à des individus phobiques. Avant la thérapie, les expérimentateurs donnaient des instructions aux acteurs et observateurs dans le but de modifier leurs attentes quant aux résultats de la thérapie. Pendant et à l'issue de celle-ci, les sujets recevaient des feedback les informant du succès ou de l'échec de leur intervention. Les sujets devaient ensuite évaluer la responsabilité de l'acteur dans la réussite ou l'échec de la thérapie. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Attentes liées au résultat			
	Positives		Négatives	
	Acteur	Observateur	Acteur	Observateur
Résultat positif	5.9	3.6	5.1	6.8
Résultat négatif	4.9	5.6	5.3	4.9

Note. Plus le score est élevé, plus la responsabilité de l'acteur est engagée.

Conséquences du biais acteur-observateur sur les relations interpersonnelles

Les conséquences du biais acteur-observateur peuvent affecter tout autant l'acteur que l'observateur. Ces conséquences intra-individuelles ont été abordées lors de la première partie de l'ouvrage (chapitres 1 à 6). Nous nous intéresserons donc ici plus précisément aux conséquences des croyances qu'entretient l'observateur vis-à-vis de la performance de l'acteur et inversement. Par extension, il s'agit d'envisager les conséquences du biais acteur-observateur sur les relations interpersonnelles. Nous considérons que l'étude et l'identification des processus qui sous-tendent les différences perceptives entre acteur et observateur sont de la plus haute importance pour la compréhension de nos comportements quotidiens et de ceux d'autrui. Curieusement, il apparaît pourtant que les recherches menées à ce niveau sont, à notre connaissance, inexistantes en contexte sportif. Rejeski et al. soulignaient déjà en 1981 que « *ce biais peut mener au conflit, lequel peut être le catalyseur de tout un ensemble de conséquences négatives de nature évaluative, émotionnelle et comportementale* » (p. 139).

Nature émotionnelle.

Si les attributions influencent les émotions ressenties par les sportifs (cf. Chapitre 2), il est légitime de penser que le biais attributionnel acteur-observateur peut également générer des émotions particulières pour les individus concernés par ce phénomène. Par exemple, si l'élève trouve que la difficulté de la tâche est à l'origine de son échec, cela peut générer un sentiment de frustration d'entendre son enseignant incomber ce même échec à ses faibles compétences

physiques ou à son manque d'effort. Ce sentiment de frustration, lorsqu'il se répète peut affecter les relations entre l'enseignant et l'élève.

Nature évaluative : la responsabilité perçue.

Si les attributions causales tiennent une place considérable dans l'étude des processus sociocognitifs impliquant l'athlète en contexte sportif, force est de constater que les attributions de responsabilité restent moins étudiées. L'attribution de responsabilité met en jeu une norme sociale en relation avec une situation. Pourtant, ce type d'attribution nous paraît essentiel dans l'étude du biais acteur-observateur, et ce pour deux raisons : premièrement, les individus, notamment les observateurs, ne cherchent pas toujours à expliquer les comportements mais plutôt à évaluer la responsabilité de l'acteur dans une situation donnée. D'ailleurs, la racine du mot responsable vient du latin *respondere* (répondre de) qui signifie d'une part répondre de nos actes devant quelqu'un, ce qui, en terme de relation entre l'acteur (l'athlète) et l'observateur (l'entraîneur), nous paraît crucial, et d'autre part signifie être à l'origine d'un mal, d'une erreur. Certains auteurs parlent alors d'attribution de blâme, c'est-à-dire imputer la responsabilité d'un événement à une personne. Ces attributions s'appliquent à de nombreux comportements sociaux, tels que les délits, les agressions ainsi que pour tout autre comportement/événement perçu comme inattendu (une défaite contre un adversaire supposé d'un niveau moindre par exemple).

Nature (cognitivo)-comportementale : les prophéties auto-réalisatrices.

Si les entraîneurs attribuent une contre-performance de leurs athlètes à des caractéristiques personnelles (i.e. des attributions dispositionnelles), ces perceptions sont susceptibles de créer de faibles attentes chez ces entraîneurs vis-à-vis de leurs athlètes. Comme cela est expliqué dans le chapitre 7, ces attentes peuvent mener à des prophéties auto-réalisatrices. Si les attentes des entraîneurs vis-à-vis de leurs athlètes ne sont pas les seuls déterminants de la performance sportive, des études ont montré qu'elles sont l'un des plus à mêmes de créer ces prophéties auto-réalisatrices (cf. notamment Darley & Fazio, 1980). Il est ainsi important que les entraîneurs soient avertis des effets du biais acteur-observateur afin qu'ils puissent tendre à établir une relation d'empathie avec leurs athlètes. Notons qu'il en va de même en ce qui concerne les attentes de l'athlète vis-à-vis de l'entraîneur. En effet, les athlètes peuvent eux aussi être observateurs des comportements d'autrui. Par exemple, un comportement surprenant de la part d'un entraîneur ou d'un arbitre peut susciter des attributions chez l'athlète-observateur. Dans ces cas là, les « rôles » tenus par chacun au sein du biais acteur-observateur sont inversés.

Implications sur le plan des relations interpersonnelles.

Si un entraîneur surestime les attributions liées à des dispositions de l'athlète dans l'explication de l'échec (« *il a fait peu d'efforts car il est d'une nature paresseuse* », « *il est peu compétent* »), il peut avoir tendance à utiliser des feedback négatifs et/ou à être davantage sévère envers lui. Rejeski et Brawley (1983) soulignent à ce propos que l'entraîneur peut être sujet à « l'erreur attributionnelle de l'entraîneur » (« *the coaching attributional error* ») c'est-à-dire qu'il peut « mal » percevoir les causes explicatives de l'échec de son athlète, et de ce fait avoir tendance à punir plutôt que reconforter son athlète dans le but d'obtenir de meilleurs résultats dans le futur. Van Raalte et al. (1995) considèrent que le fait de (sur)attribuer des performances sportives négatives à des caractéristiques dispositionnelles de l'athlète peut inhiber les performances futures de ce dernier, notamment s'il ne partage pas les perceptions de l'entraîneur quant aux causes explicatives de ses échecs. Autrement dit, l'intensité du biais acteur-observateur, c'est-à-

dire de la divergence entre les perceptions de l'acteur et de l'observateur, est susceptible d'altérer les relations entre l'athlète et l'entraîneur.

Conséquences relationnelles du biais acteur-observateur sur le couple entraîneur-entraîné en fonction de son intensité

En conclusion, quelles que soient les possibles conséquences du biais acteur-observateur, l'origine de ce phénomène est toujours la même : un point de vue « différent » quant à l'explication des performances de l'athlète (voir l'exemple introductif de ce chapitre). Nous pouvons dès lors proposer une schématisation des possibles conséquences relationnelles du biais acteur-observateur sur le couple entraîneur-entraîné en fonction de son intensité (cf. Encadré 5). Plus l'intensité est élevée, plus le maintien de relations interpersonnelles positives est menacé. Ainsi, une faible intensité peut générer des problèmes de compréhension/communication entre l'entraîneur et l'athlète. Cette intensité augmentant, des problèmes d'hostilité puis de conflit peuvent apparaître. La manifestation la plus extrême de cette divergence de perceptions entre l'acteur et l'observateur quant à l'explication d'un événement est la séparation. Dans la pratique sportive de haut niveau, il est fréquent d'entendre les discours d'entraîneurs et d'athlètes qui expliquent leur séparation par cette tendance à ne plus se comprendre. A un niveau de pratique moins élevé, ou chez des pratiquants des catégories d'âge « jeunes », cette séparation peut prendre la forme de l'abandon pur et simple de l'activité par l'athlète (la plupart du temps) ou l'entraîneur.

Pour finir, convenons que des recherches sont encore nécessaires pour attester des conséquences négatives du biais acteur-observateur en contexte sportif sur le plan des relations interpersonnelles.

Encadré 5.

Schématisation des possibles conséquences relationnelles du biais acteur-observateur sur le couple entraîneur-entraîné en fonction de son intensité

Faible intensité du biais

Forte intensité du biais



Compréhension

Manque de communication

Hostilité

Conflit

Séparation

Considération réciproque

EN RESUME

Le biais attributionnel acteur-observateur :

- désigne la tendance de l'acteur à utiliser davantage de causes situationnelles que de causes dispositionnelles, et celle inverse de l'observateur.

- serait de nature informationnelle et/ou motivationnelle.

- doit être conceptuellement et méthodologiquement distingué de la divergence soi-autrui.

Dans le premier cas, l'acteur et l'observateur sont deux personnes différentes ; dans le second cas, il s'agit d'une seule et même personne à qui l'on demande explicitement de se positionner en tant qu'acteur puis en tant qu'observateur, ou inversement.

- a principalement été vérifié pour ce qui est de la différence concernant les attributions situationnelles, les acteurs émettant davantage d'attributions situationnelles que les observateurs.

- peut être modulé selon certains facteurs, comme par exemple la nature de l'activité, le type d'événement à expliquer ou encore l'implication de l'observateur.

- peut avoir certaines conséquences, tant sur le plan des émotions et/ou des comportements de l'athlète (conséquences intra-personnelles), que sur le plan des relations entre les individus (conséquences interpersonnelles).

Questions

1. Quelle définition proposeriez-vous du biais attributionnel acteur-observateur ? S'applique-t-elle au contexte sportif ?
2. Quelles différences pouvez vous faire entre biais acteur-observateur et divergence soi- autrui ?
3. Quels sont les facteurs susceptibles de modifier l'intensité du biais acteur-observateur ?
4. Énumérez les possibles conséquences de ce biais sur les relations entraîneur-entraîné.

Bibliographie

- Apfelbaum, E., & Herzlich, C. (1970-1971). La théorie de l'attribution en psychologie sociale. *Bulletin de Psychologie*, 24, 961-976.
- Felson, R. (1981). The attribution of actors and observers concerning performance in a football games. *Journal of Social Psychology*, 115, 15-23.
- Gosling, P. (1992). *Qui est responsable de l'échec scolaire ?* Paris : P.U.F.
- Harvey, J.H., Arkin, R.M., Gleason, J.M., & Johnston, S. (1974). Effect of expected and observed outcome of an action on the differential causal attributions of actor and observer. *Journal of Personality*, 42 (1), 62-77.
- Heider, F. (1958). *The psychology of interpersonal relations*. New York : Wiley.
- Jones, E. E., & Nisbett, R. E. (1972). The actor and the observer: divergent perceptions of the causes of behavior. In E. E. Jones et al. (Eds), *Attribution: Perceiving the Causes of Behavior*. Morristown, N.J.: General Learning Press.
- Miller, D.J., Norman, S.A., & Wright, E. (1978). Distortion in person perception as a consequence of the need for effective control. *Journal of Personality & Social Psychology*, 36, 598-607.
- Rasclé, O., & Coulomb-Cabagno, G. (2001). La perception de l'agression sportive : influence du biais attributionnel acteur-observateur. In D. Bodin (Ed.), *Sports et Violences*. Paris : Chiron, Sports Etudes.
- Rejeski, W. J., & Brawley, L. R. (1983). Attribution theory : current status and new perspectives. *Journal of Sport Psychology*, 5, 77-99.

- Rejeski, W. J., Rae, T., & Mc Cook, W. (1981). Divergent perceptions of athletic outcomes. A field inquiry into the epistemology of active observer. *Perceptual and Motor Skills*, 52, 139-146.
- Robins, R.W., Spranca, M.D., & Mendelsohn, G.A. (1996). The actor-observer effect revisited : Effects of individual differences and repeated social interactions on actor and observer attributions. *Journal of Personality & Social Psychology*, 71, 375-389.
- Russell, D.W. (1982). The causal dimension scale: A measure of how individuals perceive causes. *Journal of Personality & Social Psychology*, 42, 1137-1145.
- Storms, M.D. (1973). Videotape and the attribution process : reversing actors' and observers' point of view. *Journal of Personality & Social Psychology*, 27, 167-175.
- Van Raalte, J. L., Brewer, B. W. & Petitpas, A. J. (1995). The actor observer bias in sport. *Applied Research in Coaching and Athletics Annual*, 80-92.
- Wann, D.L., & Schrader, M. P. (1998). Controllability and stability in the self serving attributions of sport spectators. *Journal of Social Psychology*, 140 (2), 160-168.
- Watson, D. (1982). The actor and the observer: How are their perceptions of causality divergent ? *Psychological Bulletin*, 92 (3), 682-700.
- Willimczik, K. & Rethorst, S. (1995). Cognitions and emotions in sport achievement situations. In S.J.H. Biddle (Ed.), *European Perspectives on Exercise and Sport Psychology*. Champaign: Human Kinetics.
- Wolfson, S. (1997). Actor-observer bias and perceived sensitivity to internal and external factors to competitive swimmers. *Journal of Sport Behavior*, 20 (4), 477-484.